



L'édito du maire

**Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,**

Le budget 2019 a été adopté par le conseil municipal le 3 avril.

Il traduit une **amélioration continue de la situation financière de la**



commune, c'est le fruit de l'action conduite jour après jour. Chacun sait dans quel contexte difficile cette action est menée.

La perte des concours financiers de l'État : plus de 4 M€ ponctionnés depuis 2014.

A cette perte de DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est venue s'ajouter la quasi disparition des emplois aidés, ce qui pèse sur les charges de personnel.

Malgré cela, **la fiscalité est restée à des taux très modérés, très inférieurs aux moyennes nationales et départementales**, c'était un engagement, il a été tenu.

Il est nécessaire de rappeler que Mouans-Sartoux reste parmi les communes qui pratiquent **un abattement de 15% sur les bases de la taxe d'habitation de tous les foyers et 5% d'abattement supplémentaire pour les foyers où vit une personne handicapée**. Cette politique fiscale au bénéfice des habitants est extrêmement rare dans le département et ailleurs. Nous sommes également parvenus à réduire chaque année notre endettement, ce sera encore le cas en 2019, année au cours de laquelle **aucun emprunt n'est prévu**.

Avec l'effort consenti par tous les Mouansois, nous pouvons maintenir le haut niveau de service attendu par la population et **4 636 000 euros de dépenses d'équipement en 2019** seront engagés. Ces efforts et investissements seront financés par nos ressources propres et grâce aux aides extérieures de l'État, de la Région, du Département ou de l'Europe.

Notre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une

Après plusieurs semaines de préparation de chantier au cours desquelles des campagnes de sondages et le dévoiement des réseaux d'eau, d'assainissement, de pluvial et d'électricité ont été effectués, les élus et les entreprises ont procédé le 26 avril dernier au lancement officiel des travaux.

Jérôme Viaud, président du Pays de Grasse, **Muriel Di Barri**, conseillère régionale représentant **Philippe Tabarot**, vice-président de Région Sud et le maire **Pierre Aschieri** ont assisté avec de nombreux élus communautaires et municipaux à la présentation du projet par les architectes du cabinet ACTOM Architecture.



Dans son intervention, Pierre Aschieri a mis en évidence la ténacité des élus mouansois, fidèles en cela au trait de caractère qui est la marque de la commune depuis Suzanne de Villeneuve.

Il a aussi remercié le président de la Communauté, Jérôme Viaud, représentant également **Charles-Ange Ginesy**, président du Département, ainsi que Philippe Tabarot pour la Région Sud pour leur engagement et le respect de la parole donnée qui ont permis à ce projet si important pour Mouans-Sartoux, le Pays de Grasse et son bassin de vie, de voir le jour. Sa situation stratégique sur l'axe Cannes-Grasse et ses 245 places viennent renforcer le parking de la gare et la capacité de stationnement du territoire communal, 7/7, 24 h sur 24. **Ce parc de stationnement intermodal sera mis en service le 1^{er} juillet 2020.**

L'extension des jardins du parc du château viendra le recouvrir pour embellir notre entrée de ville et profiter aux habitants et visiteurs.

Vélo : deux « boxyclettes » à Mouans-Sartoux !



- Stationnement gratuit, en libre-service et à durée limitée.
- Capacité de stationnements variable de 4 à 10 vélos.
- Sécurisation intérieure et extérieure possibles.

Mode d'emploi :

- Equipement réservé aux vélos et aux vélos à assistance électrique et matériel associé (casque, sac à dos).
- J'ouvre la porte et j'installe mon vélo.
- Je ferme la porte et je sécurise avec mon cadenas.
- J'utilise la « boxyclette » pour une durée de 48 h maximum.

Renseignements : www.paysdegrasse.fr
tél. : 04 97 05 22 00

Cette démarche du pays de Grasse est réalisée avec le concours financier de l'État dans le cadre de l'appel à projet « Territoire à Energie Positive ou la Croissance Verte ».



Après le lancement réussi en 2018 de son premier service public de location de Vélos à Assistance Électrique (VAE), le Pays de Grasse poursuit son incitation à la pratique du vélo avec l'aménagement de deux stationnements sécurisés « Boxyclettes » sur le parking de la gare SNCF et sur l'aire de covoiturage de Mouans-Sartoux. Gratuites et en accès libre, les « boxyclettes » offrent au public un service public de sécurisation de leur vélo et Vélo à Assistance Électrique (VAE).

Un service public de stationnement

Situées à l'intersection stratégique d'autres modes de transport complémentaires (train, bus, covoiturage), ces équipements renforcent l'utilisation et la multimodalité autour du vélo.

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

La pollution par les déchets en plastique est l'un des fléaux environnementaux de notre temps. L'âge du plastique, et de sa consommation à outrance, touche à sa fin. L'un des signes en est la création par 30 entreprises mondiales de l'*Alliance internationale pour l'élimination des déchets plastiques*. Avec la révélation d'un septième continent de matières plastiques attirées par les courants marins des océans, la prise de

conscience s'accélère. Cette prise de conscience se concrétise par les changements d'habitude de consommation et par les interdictions d'usage. Après l'interdiction des sacs en plastique, l'Union Européenne va interdire les plastiques à usage unique à partir de 2021 avec l'ambition d'avancer rapidement. Miser sur l'exemplarité, c'est dans cette direction que s'engage la commune en prenant les dispositions pour supprimer ces plastiques.

Pierre ASCHIERI

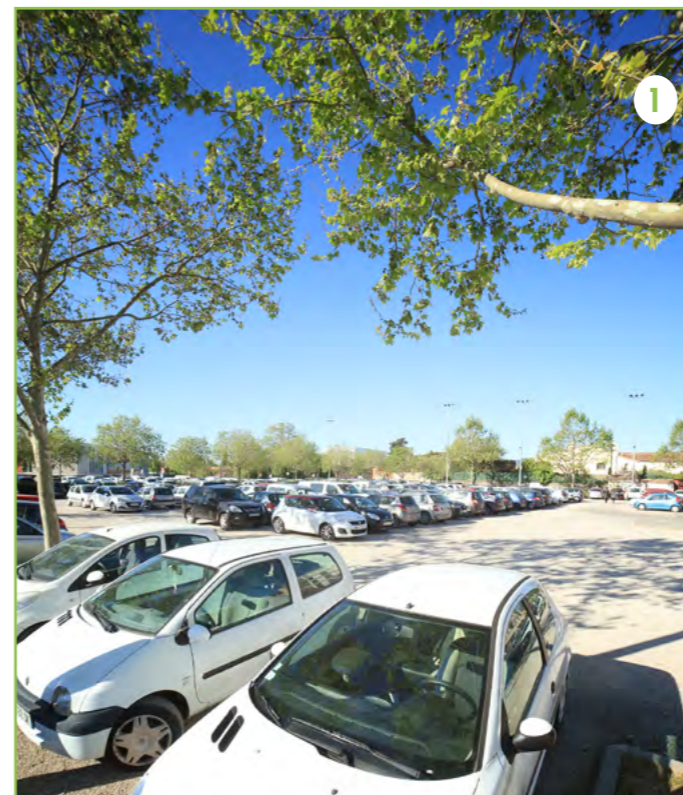
Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

Décidément, le parking du château, devenu aujourd'hui « parc de stationnements intermodal » aura fait couler beaucoup d'encre à Mouans-Sartoux. Depuis le 4 mars, date de fermeture du site au public, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'absence flagrante d'activité une fois passé le saccage environnemental qui a vu disparaître sans sommation une cinquantaine d'arbres. Et il y a de quoi être inquiets,

surtout que le maire refuse toujours de nous communiquer le planning contractuel de réalisation des travaux. En effet, si de nouvelles complications d'ordre technique ont été découvertes lors des travaux préparatoires, les Mouansois doivent en être informés en temps réel, d'autant plus qu'ils devraient supporter la charge financière supplémentaire qui risquerait d'en découler...

Christophe CHALIER

Des parkings pour tous !



Durant les travaux du parking intermodal du château, sept parkings gratuits vous accueillent à moins de 5 mn à pied du centre-ville:

1- Parking de la gare (350 places) ; 2- Parkings du passage à niveau de la gare (80 places) ; 3- Parking des Anciens Combattants (50 places) ; 4- Parking de la laiterie (150 places) ; 5- Parking du CAM (60 places) ; 6- Parking de la police municipale (30 places). 7- Parking des Gourettes (150 places)
Plan des parkings découvrir sur www.mouans-sartoux.net



Déchets ménagers en porte à porte : la nouvelle collecte est lancée

Suite à la phase de dotation des habitants en matériel de tri individuel et suite au retrait des anciens points collectifs, la nouvelle collecte des déchets ménagers a débuté le lundi 8 avril et s'organise de la manière suivante :

- Secteur Bastions :**
- ordures ménagères le mardi
 - tri sélectif le vendredi
- Secteur Plan Sarrain :**
- ordures ménagères le mardi
 - tri sélectif le vendredi
- Secteur Les Groulles :**
- ordures ménagères le lundi
 - tri sélectif le jeudi
- Secteur Castellaras :**
- ordures ménagères le lundi
 - tri sélectif le jeudi.

Rappel de quelques règles d'utilisation à respecter :

- Sortir votre container la veille au soir et le rentrer au plus tôt une fois collecté (les camions bennes collectent jusqu'à midi). Les containers non rentrés seront signalés et marqués

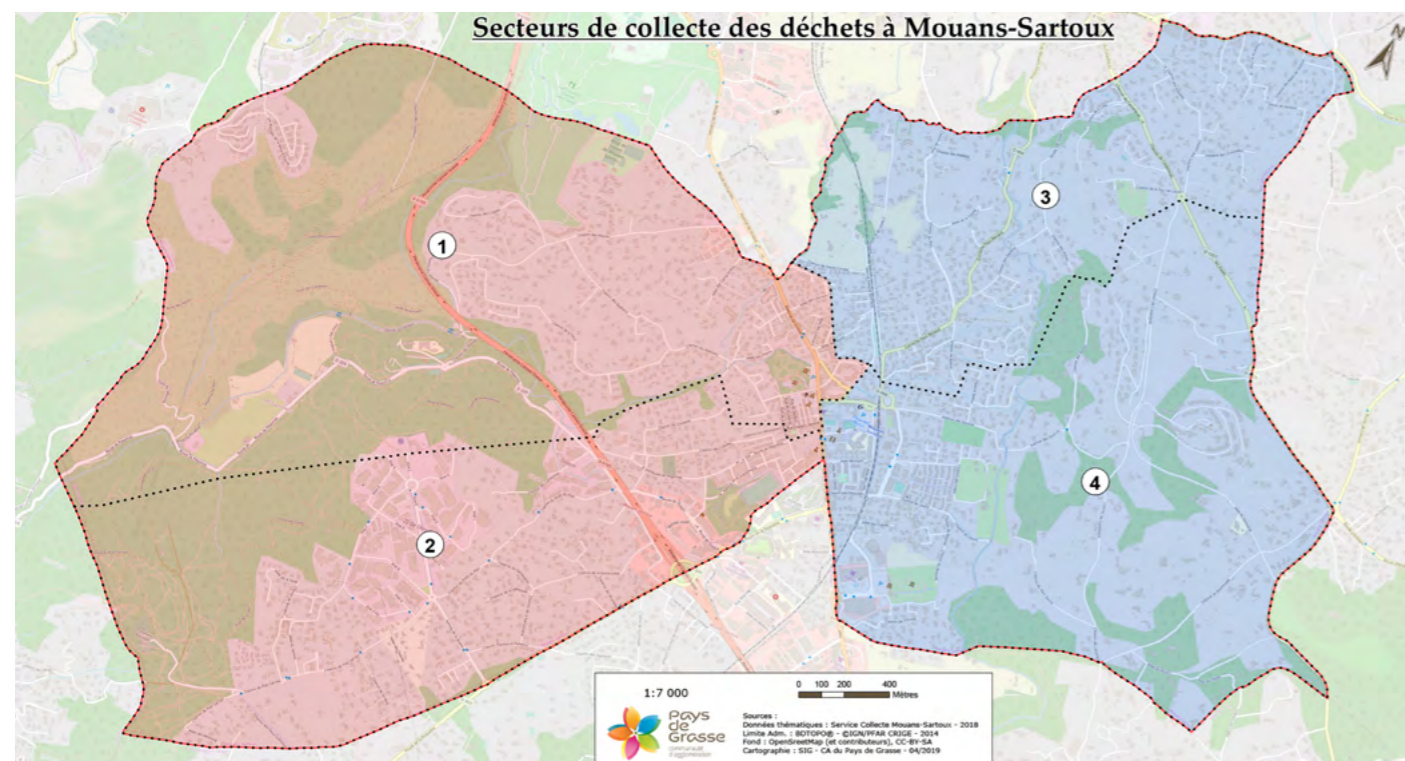
d'un avertissement.

- Les emballages recyclables doivent être déposés en vrac dans votre bac jaune. Ne surtout pas utiliser de sac noir rendant impossible l'identification des déchets, qui ne seront donc pas valorisés pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Pour toutes les personnes encore non dotées en matériel de tri individuel, ou pour qui le point de présentation des bacs n'est pas encore bien défini, rapprochez-vous sans tarder des services du Pays de Grasse : 0800 506 586 (numéro gratuit) - mail : servicecollecte@paysdegrasse.fr

Nous vous rappelons qu'un stand d'information est également animé tous les jeudis matins sur le marché communal, afin de répondre à vos interrogations et de vous délivrer un sac de pré-collecte et des outils pour effectuer le bon geste de tri. La commune vous demande votre plus grande vigilance et implication pour relever ce défi au quotidien, et ainsi améliorer ensemble les performances du recyclage, réduire le poids des ordures ménagères et préserver notre cadre de vie.

Renseignements et carte des secteurs de collecte : www.paysdegrasse.fr



Secteurs 1 et 2 : les Bastions et Plan Sarrain

- Ordures ménagères : mardi
- Emballages : vendredi

Secteurs 3 et 4 : les Groulles et Castellaras

- Ordures ménagères : lundi
- Emballages : jeudi

Toujours moins de déchets... Qui s'y engage ?

Soucieuse de la protection de notre planète et du climat, la commune de Mouans-Sartoux poursuit son partenariat avec le master [Gestion de l'Environnement et du Développement Durable \(GEDD\) de l'Université de Nice-Sophia Antipolis](#). Depuis 4 ans, la ville est un terrain de mise en pratique de cet enseignement et les équipes successives d'étudiants suivent un fil conducteur qui est d'inviter activement la population à améliorer ou adopter des habitudes écologiques, incontournables pour notre santé, celle de la nature et du climat :

et activités collectives à Mouans-Sartoux, une prise de conscience puis des automatismes de gestion raisonnée des déchets.

Un groupe de 3 étudiantes du Master GEDD s'implique notamment pour que réduire les déchets jetables et mieux recycler deviennent évidence et habitude au quotidien. Dans cet objectif, Elisa, Émilie et Marine s'intéressent aux activités conviviales des associations mouansoises à qui elles proposent des solutions adaptées et un accompagnement pour des manifestations plus respectueuses de l'environnement. Dans la Charte de la vie associative, un nouveau paragraphe a été ajouté pour un engagement à la réduction et au tri des déchets, évaluable annuellement.

Les associations mouansoises adhèrent à la démarche

Plusieurs associations ont adhéré à cette démarche, en faisant part de leurs problématiques aux étudiantes par le biais d'un questionnaire : le Centre culturel des Cèdres, le Photo-Club Mouansois, le SCMS Boules, le SCMS Football, l'association de tennis, l'association Pays de Grasse Handball ASPTT, Handball Mougins Mouans-Sartoux, l'Espace de l'Art Concret, l'association Choisir le vélo, les associations des parents d'élèves de l'Orée du bois et de F. Jacob et de l'association Body Mouans qui accueillent plus de 3500 personnes !

Les commerçants et restaurateurs ont eux aussi été invités à être une vitrine incitative.

Marine, Émilie et Élisabeth vous donnent rendez-vous dimanche 12 mai 2019 au Printemps des possibles, dans le parc du château de Mouans-Sartoux, avec un stand présentant les problématiques abordées dans le cadre de leur Master, afin de présenter les gestes et les alternatives qui contribueront à la réduction de nos déchets.

Infos : reductiondesdechets.gedd@gmail.com



- **Objectif zéro-phyto** ou pourquoi et comment se passer dans nos jardins des produits phytosanitaires toxiques pour l'homme, les oiseaux, les insectes ?

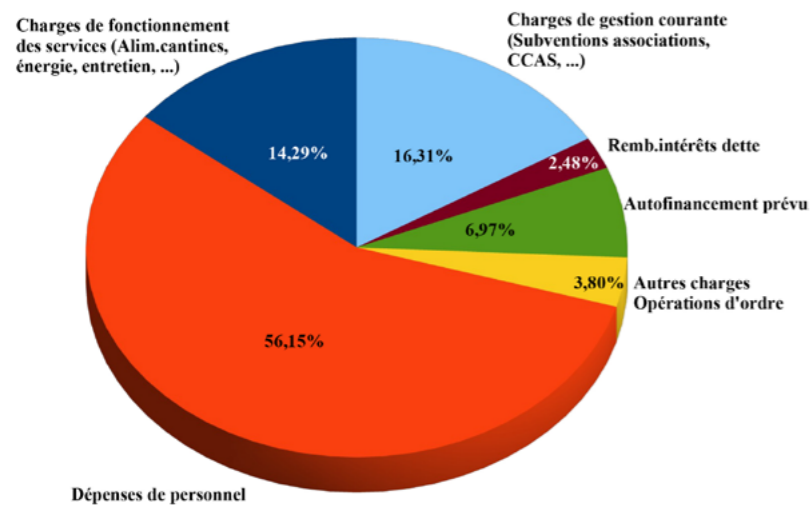
- **Jardiner sans brûler** des résidus verts, opération fortement polluante

- **Objectif zéro-déchet** qui s'est d'abord décliné avec un groupe d'une vingtaine de familles sensibilisées et volontaires sous la forme d'un Défi et d'ateliers de formations (produits d'entretien, démarches anti-gaspillages, courses sans emballages, etc.) qui se poursuit actuellement en direction de l'ensemble de la population en instillant, au cours de loisirs



Budgets : assurer le bien-être de tous les Mouansois

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées



charges d'assurance, affranchissements, la priorité est donnée au maintien de la qualité des services rendus à la population.

Malgré cela, il faut tenir compte en 2019 de l'augmentation des tarifs des matières premières, des dépenses d'alimentation en lien avec les effectifs scolaires, mais également des frais d'entretien et de maintenance de la vidéo protection, des dépenses exceptionnelles liées aux études et conseils pour la création de la SEML « *Eaux de Mouans* ».

... et maintient son soutien aux associations

La commune maintient les subventions aux associations au même niveau que 2018, pour un montant de 695 800 €. Elle réaffirme ainsi son soutien au tissu associatif, à la vie sportive, culturelle et sociale.

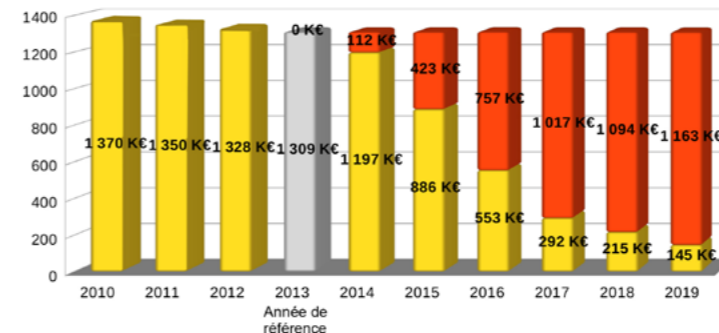
La commune se mobilise afin de maîtriser les dépenses dans tous les domaines...

Achats de fournitures, entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces publics, entretien des matériels et véhicules,



« La commune ne prévoit pas d'emprunt en 2019 et finance ses investissements grâce à ses propres ressources et les participations des organismes partenaires »

Baisse des dotations de l'État



Perte de recettes de la DGF cumulées sur la période 2014-2019 : - 4.6 M€

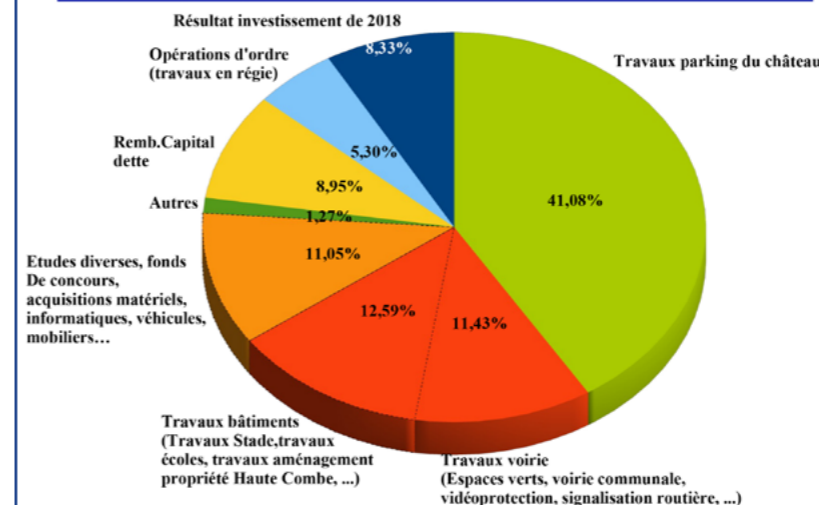
Baisse des charges financières et de l'endettement

Les intérêts de la dette sont en baisse par rapport à 2018. La commune a fait ces dernières années plusieurs opérations de remboursements de prêts par anticipation.

La commune est aussi mobilisée pour accroître ses recettes

Les recettes, comprenant les prestations de l'enfance (Restauration scolaire et activités périscolaires), la redevance due par le délégataire du cinéma, les recettes de l'occupation du domaine public et des locations de salles ainsi que les remboursements des budgets annexes, sont prévues à hauteur de 1 822 648 €. Le produit de la fiscalité est estimé à 12 408 600 € au budget pour ce chapitre qui regroupe trois postes budgétaires importants : l'attribution de compensation de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse versée à la commune de 2 690 681 €, les droits de mutation (évalués à 1 000 000 €) et les contributions directes qui concernent les impôts des ménages.

Des investissements d'avenir et une baisse de l'endettement



La commune assure le bien être de ses habitants

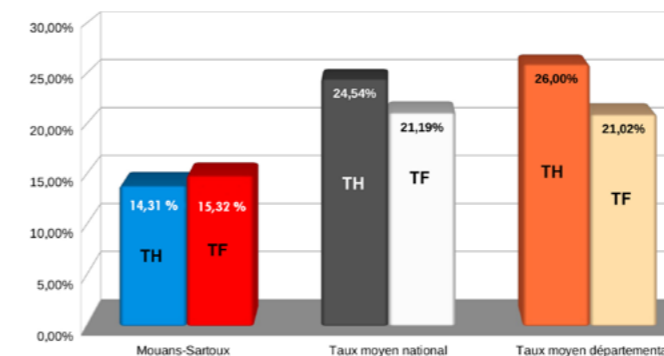
Les dépenses d'équipement, d'un montant global de 4 636 389,10 €, sont affectées à l'amélioration de tous les secteurs d'intérêt public.

Le changement du gazon synthétique du stade Alexandre Rebuttato, la sécurisation et les équipements dans les écoles, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la médiathèque, l'aménagement de 2 hangars et l'amélioration thermique du bâtiment de Haute Combe, mise en culture, greffe et bouturage des plantes à parfums chemin des Gourettes.

Les travaux d'amélioration de la voirie communale : chemin des plaines, chemin des Gourettes, allée de la magnanerie, traverse Rose de Mai, le chemin de la Sénéquière, etc.

La fiscalité

Comparatif des taux de fiscalité 2019



Les faits marquants des conseils municipaux du 20 mars et 3 avril 2019

Finances : les comptes administratifs 2018 de la commune et des régies municipales ont été approuvés. Ils sont en accord avec les comptes de gestion établis par les services fiscaux. Malgré une poursuite de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de L'État (DGF) de 82 % - soit une baisse cumulée de 4,6 M€ en 5 ans - le désendettement a été poursuivi (réduction de 32 % des intérêts de la dette), et des investissements structurants ont été réalisés : nouvelle crèche, agrandissement de 2 ha du domaine agricole de Haute Combe, réhabilitation de l'ancienne laiterie (notre photo ci-contre), vidéo-protection, vestiaire du stade, réhabilitation énergétique de l'école L'Orée du Bois.



L'excédent de fonctionnement 2018 (1,848 M €), obtenu grâce à une stricte maîtrise des dépenses, va permettre, comme les années précédentes, de rembourser le capital de la dette et de contribuer aux dépenses de fonctionnement 2019, tout en maintenant le cap : **priorité aux enfants et aux plus vulnérables, soutien aux associations, notamment.**

La Régie Municipale des Eaux continue quant à elle de dégager un excédent lui permettant de fonctionner sans emprunt depuis 6 ans.

Pour 2019, le **Débat d'Orientation Budgétaire** (DOB) a permis de dresser les lignes directrices du Budget Primitif 2019 : dans un contexte de plus en plus contraint (nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement en particulier), la commune va poursuivre la réduction de sa dette en n'ayant pas recours à l'emprunt cette année. Le Budget Primitif 2019 (BP) de la commune a été établi en conformité avec le DOB. Pour l'équilibrer, des taux de la Taxe d'Habitation (TH) et de la Taxe Foncière (TF) ont été fixés

à 14,31 % pour la TH et 15,32 % pour la TF. Le maire a fait observer que ces taux restent bien inférieurs à la moyenne départementale et nationale, surtout en considérant le niveau important de nos services et de nos équipements. Le conseil a approuvé ce budget et les taux d'imposition correspondants. Il a aussi approuvé le montant des subventions aux associations, maintenu au niveau de 2018.

Service des Eaux et l'Assainissement : pour mémoire (Cf. Les Faits Papillon n° 26, p. 8), la Société d'Économie Mixte Locale (SEML) « Eaux de Mouans » a été créée dans le but de pérenniser la qualité et le faible coût du service après le transfert de la compétence « Eau et Assainissement » à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) au 1^{er} janvier 2020.

Après avis des services de l'État, le conseil municipal a décidé d'attribuer cette Délégation de Service Public en suivant la procédure habituelle d'attribution des marchés publics. Dans ce but, une Commission Spéciale de Délégation du Service Public (CSDSP) a été créée et ses membres nommés en excluant les conseillers municipaux membres du Conseil d'Administration de la SEML « Eaux de Mouans », par souci de neutralité.

Urbanisme : les propriétaires d'un terrain et d'une maison situés route de Pégomas ont proposé d'en faire don à la commune, sous condition de l'affecter aux enfants de la commune. Le conseil a accepté ce don.

Population : le conseil a validé le choix du SICTIAM pour l'aider à se conformer au Règlement Général pour la Protection des Données, applicable depuis le 28 mai 2018.

Organisation des territoires : devant les difficultés croissantes des collectivités locales, le Conseil a approuvé deux motions, l'une issue de l'Association des Maires de France visant à défendre les communes, l'autre visant à rappeler le rôle important joué par le Département.

Formation Wikipedia !

Vous connaissez tous Wikipedia, l'encyclopédie universelle et libre d'accès. Mais savez-vous que vous pouvez tous y contribuer, soit en enrichissant des articles existants, soit en apportant vos propres contributions sur des sujets que vous pensez souhaitable de partager. Si vous voulez en savoir plus, une réunion d'information est organisée mercredi 29 mai à 18h30 dans la salle Aquarium de la médiathèque. En fonction de l'intérêt soulevé, des ateliers de formation et de pratique seront ensuite organisés.



WIKIPÉDIA
L'encyclopédie libre

Mouans-Sartoux élabore son atlas communal de la biodiversité



Dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique (CTE) que le Pays de Grasse est en train de finaliser avec l'État, la commune a été retenue pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Cet atlas, qui sera réalisé en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels PACA (CEN-PACA) et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), complétera l'inventaire citoyen qui avait été réalisé de 2011 à 2014

par le CEN-PACA et qui avait, entre autres, fait l'objet de la diffusion début 2016 du livret « Allons en Forêt », toujours téléchargeable. Les compléments porteront sur les oiseaux, les chauve-souris, les mollusques, et sur la biodiversité en milieu urbain. Les Mouansois intéressés par cet atlas de la biodiversité peuvent adresser un mail à l'adresse suivante : laurent.broihanne@mouans-sartoux.net

Élections européennes du 26 mai 2019



Les élections européennes se tiendront le dimanche 26 mai 2019. A Mouans-Sartoux, **les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 20 heures.**

Ci-contre, le n° et l'adresse des 10 bureaux de vote de la commune :

- 1 - Mairie - place du Général de Gaulle
- 2 - École de l'Orée du Bois - 120, route de Tiragon
- 3 - Le château - place Suzanne de Villeneuve
- 4 - Salle Léo Lagrange 1 - place des Anciens combattants
- 5 - Médiathèque - 201. avenue de Cannes
- 6 - Centre communal action sociale - Square de la Poste
- 7 - Centre associatif municipal - chemin des Plantiers
- 8 - Salle Gabrielle Roustan - 31 rue des Magnans
- 9 - Salle de l'Orée du Bois 2 - 120. route de Tiragon
- 10 - Salle Léo Lagrange 2 - place des Anciens Combattants

Infos en mairie au 04 92 92 47 00

Cantines : Sandrine Nemri en immersion au Portugal

L'intégration des équipes de la restauration scolaire mouansoise fait partie intégrante du réseau de transfert européen [BioCanteens](#).

Aussi, Sandrine Nemri, responsable de cuisine à l'Orée du Bois, a été invitée à participer à une rencontre transnationale au Portugal afin de partager son expérience avec les partenaires du projet, mais aussi de découvrir ce qui se fait ailleurs.



« J'ai pour la première fois pu participer à un événement en rapport avec le projet BioCanteens en dehors de Mouans-Sartoux. confie Sandrine. J'ai beaucoup apprécié cette visite et de nombreuses choses m'ont marqué. Cela m'a ouvert l'esprit et fait sortir de ma zone de confort. »

Sandrine Nemri a eu l'opportunité « de pouvoir visiter une cuisine portugaise et d'échanger avec l'équipe locale. J'ai remarqué une très belle ambiance au sein de cette cantine, mais aussi que les cuisinières mettaient beaucoup de cœur à l'ouvrage. Les méthodes de cuisine y sont globalement les mêmes qu'à Mouans-Sartoux, mais beaucoup de petits points peuvent encore être améliorés (rendre les menus plus attractifs visuellement et gustativement pour les enfants, valoriser les produits bio et locaux sur les menus, préparer de plus petites portions de fruits pour les enfants, faire du compost au sein même des écoles. J'ai aussi été frappée par le maternalisme dont font preuve les animatrices (elles découpaient la viande des enfants et parfois leur donnaient même à manger à la fourchette!). Je pense qu'elles devraient laisser un peu plus d'autonomie aux enfants. »

Des échanges enrichissants

Et d'ajouter : « J'ai aussi pu mieux comprendre ce qu'implique le projet BioCanteens pour les équipes qui y travaillent. Je ne m'étais auparavant pas rendue compte que les thèmes discutés étaient aussi nombreux et aussi variés. J'ai trouvé les échanges entre partenaires très intéressants et très enrichissants, en particulier avec les Belges et les Portugaises. Globalement, j'ai constaté que tout ce que nous faisons dans nos cuisines à Mouans-Sartoux n'est pas forcément réalisé ailleurs. C'est très valorisant pour mon travail ainsi que celui de mes équipes de voir que nous pouvons beaucoup apporter aux cantines auprès de nos partenaires européens. »

Rob Hopkins en visite à Mouans-Sartoux



La ville de Mouans-Sartoux a eu le plaisir d'accueillir récemment Rob Hopkins, enseignant en permaculture britannique et initiateur en 2005 du mouvement international des villes en transition. Le projet alimentaire durable de la ville et les liens avec la culture a été présenté à Rob Hopkins qui a été très attentif aux actions concrètes mises en œuvre et fortement impressionné par les cantines 100 % bio sans surcoût, la régie agricole municipale, les jardins pédagogiques, la [Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable](#), les composteurs collectifs, l'épicerie vrac bio locale [Boomerang](#), la [Maison du commerce équitable](#), l'association [Choisir le Vélo](#), le [Festival du Livre](#)... Une rencontre riche et inspirante qui s'est terminée par la visite des jardins éducatifs du Petit Pessicart près de Nice et une conférence portant sur l'imagination qui fit salle comble.



La quinzaine du Commerce Équitable à Mouans-Sartoux



- **Dimanche 12 mai**, de 10 h à 17h, parc du château, dans le cadre du *Printemps des Possibles*, la MCE proposera des produits équitables, alimentaires et artisanaux, locaux et du monde. À 12 h et 16 h, des mini-conférences *Commerce équitable et Climat* seront proposées.

- **Les jeudis 16 et 23 mai** : de 9 h à 12 h 30, la MCE tiendra un stand de sensibilisation sur le marché traditionnel, où vous pourrez déguster à prix libre biscuits, jus de fruits et cafés.

- **Lundi 20 mai** : à 20 heures, à l'aquarium de la médiathèque de Mouans-Sartoux, ciné-débat avec M^{me} Bertha Gity Baroi, directrice de la coopérative d'artisanat CORR-The Jute Works au Bangladesh, employant plus de 5 500 femmes initialement en situation précaire. Diffusion du film *Le Bangladesh face aux risques climatiques*, d'Eric Veyssy. Cette étape fait partie d'un périple organisé par la Fédération Artisans du Monde dans la région Sud.

- **Mardi 21 mai** : marché de Mouans-Sartoux, stand de sensibilisation avec la présence de M^{me} Bertha Gity Baroi, directrice de la coopérative d'artisanat CORR-The Jute Works au Bangladesh.

- **Samedi 25 mai** : de 9 h 30 à 17 h 30, sur le parvis de la médiathèque, la MCE organisera un marché équitable des petits producteurs. Des producteurs locaux présenteront leurs produits, la MCE représentera ses petits producteurs locaux et du monde.

Et prenez date : **jeudi 20 juin, à 20h15**, grande table ronde *Agir pour une alimentation durable et responsable* au cinéma la Strada (entrée libre), dans le cadre des rencontres nationales des territoires de commerce équitable se déroulant à Mouans-Sartoux.

La ville de Mouans-Sartoux, territoire de Commerce Équitable, ainsi que l'association Maison du Commerce Équitable (MCE) vous invitent aux événements organisés dans le cadre de la Quinzaine du Commerce Équitable du 11 au 26 mai :

En bref

- **La déchetterie de Mouans-Sartoux** est en travaux pour deux mois à compter du 28 avril 2019. Elle sera mise en conformité avec les nouvelles normes qui régissent ces services. Durant les travaux toutes les déchetteries environnantes, Plan de Grasse, Mougins, Pégomas, Auribeau, Le Cannet, Valbonne accueilleront les Mouansois munis de leur carte habituelle.
- Tél. : 04 93 65 48 07
- mail : contact@univalom.fr

- **Figures libres**, jusqu'au 30 septembre, aux [Jardins du Musée International de la Parfumerie](#). Onze artistes se sont laissés inspirer par la beauté et les senteurs des jardins du Musée International de la Parfumerie, créant un dialogue entre l'art et la nature. Les artistes : avec Cathy Cuby, Christian Fulcheri, Fiona Paterson, Isabelle Aubry, Jean-Jacques Castex, Jean-Christophe Pugliese, Kim Cao, Marina Kulik Philippe Scardina, Sally Dy Crow, Tiziano.

- Récemment, c'était **ambiance créole dans les cantines maternelles et élémentaires de Mouans-Sartoux !** Pour ce repas à thème fort apprécié par les enfants, les cuisiniers ont concocté un assortiment de mets des îles : achars de légumes, poulet colombo et riz à la créole, le tout couronné d'un moelleux chocolat/banane parsemé de noix de coco. Pour l'occasion, les équipes d'animation avaient quant à elles décoré les réfectoires, mis de la musique traditionnelle et adapté leurs propres tenues !

Noces d'argent pour la fête du miel



Des milliers de visiteurs ont célébré les noces d'argent de la fête du miel 2019 qui fêtait donc sa 25^e édition. Près d'une quarantaine d'apiculteurs de Provence ont fait découvrir et déguster le meilleur de la production des abeilles.



A noter sur vos agendas !

La ville de Mouans-Sartoux organise

3^e Printemps des Possibles

festival zéro déchet
commerce équitable
& alimentation durable

dimanche 12 mai 2019
parc du château
de 10 à 17h

entrée libre
restauration sur place
nombreux stands et ateliers

à 15h rencontre avec Noëlle Perron chef (Maison du Nigrois)

printempsdespossibles.fr
Tél. : 04.92.92.47.02

La Direction Enfance - Jeunesse - Éducation de la ville de Mouans-Sartoux organise
En partenariat avec le CCAS, le Centre Culturel des Cèdres, la CAF et le Conseil Départemental

FÊTE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Thème : vivre ensemble
samedi 11 mai 2019

De 10 à 17 heures
Dans le parc du château et les places du village

Infos au 04 92 92 43 90

CONCERTS, ATELIERS, JEUX ET ANIMATIONS, PIQUE-NIQUE GÉANT

eac.

Espace de l'Art Concret
Centre d'art contemporain
Danielle Akiane Houtaguer
Château de Mouans
06370 Mouans-Sartoux
responsabilite@eac.fr

Expolab

Projet pédagogique en collaboration avec les publics en situation de handicap

18.05 → 16.06.2019

33^e Festival PHOTO MOUANS-SARTOUX

29 & 30 Juin 2019
10h - 19h

EXPOSITIONS, ATELIERS, MARATHON PHOTO, CONFÉRENCES, VENTE DE MATÉRIEL

Plusieurs dizaines de manifestations sont inscrites dans l'agenda de mois de mai et juin 2019. Nous vous invitons à découvrir l'ensemble de la programmation sur les sites web de la ville de [Mouans-Sartoux](#), de [Mouans Accueil Informations](#), de [l'Espace de l'Art Concret](#), du [Centre Culturel des Cèdres](#), notamment.

Concert Musique de l'Inde

SABIR KHAN
SARANGI
NIHAR MEHTA
TABLA

1^{ÈRE} PARTIE :
PHILIPPE PUGET
DHRUPAD / RUDRAVINA

Jeudi 6 juin 2019
à 20h

Médiathèque de Mouans-Sartoux - Strada 1

Renseignements & réservations : Mouans Accueil Informations 04 93 75 75 16
entrée : 15 € / enfants - de 12 ans : 8 €
resonances@shudhaafr.fr - 06 12 25 22 77



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

